

**Rapport sur la situation politique présenté au Mwami Kigeli V,  
par un Européen d'Usumbura.**

(F. Nkundabagenzi, *RWANDA POLITIQUE 1958-1960*, pp.183-8)

4 janvier 1960.

Mwami,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission d'information que vous avez bien voulu me confier.

Outre mes nombreux contacts antérieurs, j'ai eu au cours de mon voyage, à Usumbura, Astrida, Nyanza, Gitarama, Kigali, Ruhengeri et aux environs des centres rencontré une centaine de personnes, ruandais et européens, isolément et en groupe. J'ai rencontré notamment Mgrs Perraudin, Bigirumwami, Déprimoz. Je n'ai pas pu voir l'Abbé Alexis Kagame en retraite.

A dessein, et aussi parce que souvent j'en ai donné la promesse, je ne citerai dans ce rapport aucun nom, me bornant à donner les conclusions d'ensemble ou citer les avis individuels lorsqu' ils m'ont paru émaner de personnes et de groupes, dignes de considération par leur importance et expérience.

J'ai commencé par m'informer auprès du Chef des Affaires Politiques à Usumbura, un désigné comme tel par Monsieur le Vice-Gouverneur Général, de la situation exacte des partis politiques au Ruanda: leur nombre, comité directeur actuel (au 24-12-1959), informations qui, je crois, doivent être légalement fournies par les partis.

J'ai dû constater que ce service ne possède, malgré d'épais dossiers, aucune information précise sur les organes directeurs des partis, arguant de la confusion, des modifications incessantes.

Il n'a pas su non plus, si des dirigeants de partis - UNAR notamment - étaient ou non inculpés ou l'objet d'un mandat d'amener, ni quels chefs d'inculpation pesaient sur ceux qui étaient en prison.

L'explication a été que ces informations arrivent avec un retard de plusieurs semaines.

On peut dès lors se poser la question à quel titre réel des personnes ont été présentées au Roi Baudouin et au Ministre comme représentants de partis politiques. En dehors de leur propre affirmation bien entendu.

Aucun renseignement ne semble exister non plus sur les forces respectives des partis (nombre de membres cotisants inscrits). Ces partis, indistinctement, se réclament du "peuple" et leur importance

relative n'est que l'objet de spéculations individuelles, influencées à leur tour par des sympathies et antipathies.

Si les comités directeurs des partis incarnent certainement un courant d'idées, personne ne saurait fournir une preuve matérielle raisonnable de l'étendue de leur influence directe auprès du peuple.

Au cours de cette mission je me suis systématiquement abstenu de discuter des événements passés et des responsabilités y afférentes, m'efforçant de maintenir les entretiens exclusivement sur le plan de l'avenir, immédiat et plus lointain.

### **Partis politiques.**

*Aprosoma-Parmehutu.* - Ces hommes n'ont pas l'espoir de voir leurs théories acceptées. Ils sont convaincus que les intrigues des Batutsi, le Mwami subissant l'influence de ces derniers, s'opposeront au progrès des Bahutu, et que les Batutsi tenteront toujours de détourner les institutions, quelles qu'elles soient, à leur profit exclusif et ce, avec la complicité du Mwami.

Les propositions les plus progressistes leur paraissent inacceptables aussitôt qu'ils apprennent que le Mwami y est favorable.

Ces hommes pensent qu'il faut passer par de nouveaux combats. Ils craignent tous d'être tués tôt ou tard mais acceptent cette hypothèse en disant: "d'autres prendront place et à la fin, nous gagnerons". Ils affirment que les dirigeants, les chefs de section, les membres de l'Aprosoma et Parmehutu continuent d'être l'objet de menaces directes, notamment la nuit au moyen d'interpellations anonymes.

Leur aversion des Batutsi est telle, qu'ils affirment que les universitaires Batutsi seront boycottés, que les Bahutu refuseront de se faire soigner par les médecins Batutsi.

A l'égard du Mwami, personnellement, ils affirment que son avènement a suscité d'immenses espoirs, car il était personnellement estimé et aimé. Mais que son attitude pendant les événements de novembre a changé cet espoir en désespoir et hostilité. Ils pensent qu'avant deux ans le peuple lapidera la voiture du Mwami partout où elle passera.

Et pourtant j'ai cru discerner un regret, une nostalgie, des illusions perdues au sujet de la monarchie. Dans quelques-uns, aussi, il me paraît y avoir eu des désillusions et humiliations personnelles remontant à Mutara Rudahigwa.

Dans ce groupe je signale, comme me paraissant des hommes de valeur: Munyangaju, Kayibanda, Makuza, représentant aussi les tendances modérées, radicales et extrémistes. Je ne cite pas ces noms dans l'ordre des tendances.

Il est à noter que, si l'Aprosoma affirme que le Parmehutu est tout simplement sa section Nord, les dirigeants Parmehutu prétendent être

un parti distinct, avoir droit par conséquent dans la constitution éventuelle de conseils à un nombre de sièges égal à celui d'autres partis.

Le parti Rader a répondu à mon invitation par un refus de me rencontrer. Lors de mon entrevue avec le Colonel Logiest, j'ai déclaré que ma mission m'étant confiée par le Mwami avec l'approbation du Vice-Gouverneur Général, annoncée à la radio, je considérais l'attitude du Rader comme un affront public au Mwami. Comme le comité directeur du Rader était composé en grande partie de chefs et fonctionnaires de l'Administration indigène, j'ai demandé au Colonel s'il comptait prendre des mesures pour protéger le Mwami contre ces manques de respect. Je crois que le Colonel a réprimandé les intéressés, car j'ai appris que le chef Bwanakweli m'aurait cherché. Je lui ai fait savoir que je prolongeais mon séjour à Kigali de 24 heures. Je n'ai vu personne. On doit tirer de cette attitude, délibérément offensante, la conclusion que les dirigeants de ce parti, ou bien se sentent encouragés par l'Administration ou bien estiment qu'elle est de bonne publicité auprès du public.

Les partis politiques manquent évidemment d'organisation, de locaux, de permanences. Ils ne me semblent pas avoir de doctrine économique ni même se soucier de cet aspect de la vie du pays. Leurs seules préoccupations sont d'ordre politique et pourraient se résumer aujourd'hui comme suit: être pour ou contre le Mwami et les Batutsi, chercher les moyens de détruire ou de maintenir cette autorité.

Au Congo les préoccupations exclusivement politiques ont provoqué en moins d'un an de graves mécomptes financiers, au point qu'il a fallu nommer un second ministre chargé de l'économie et que celui-ci a déjà dû annoncer l'annulation de réformes sociales "démocratiques" vieilles seulement de dix mois. Tout cela ne semble intéresser personne, ni blancs, ni noirs.

Je n'ai pu découvrir aucun dirigeant officiel ou avoué de l'UNAR. Dans ce milieu, l'opinion a cours que quiconque se déclare dirigeant de ce parti est automatiquement mis en état d'arrestation. Ce parti semble donc s'être réfugié, par crainte réelle ou par politique, dans la clandestinité.

*Milieus ruandais.* - Je ne me suis pas borné évidemment à contacter seulement les partis politiques, mais j'ai vu aussi de nombreux ruandais individuellement, certains étant venus me trouver spontanément. A part quelques-uns qui ne voient de solution que dans l'action du Mwami utilisant ses pouvoirs traditionnels pour maintenir l'organisation coutumière du pays, la plupart des interlocuteurs sont d'avis que des réformes sont nécessaires et que c'est le Mwami et l'Administration qui doivent en être les initiateurs. Si la majorité de ces personnes ne partagent pas - pas encore en tout cas - l'extrémisme de certains leaders Bahutu, elles sont pourtant unanimes dans l'avis que le rôle du Mwami ne doit plus être ce qu'il était dans le passé. Il faut bien constater aussi que ces milieux attachent plus d'importance, aujourd'hui, à l'Administration qu'au Mwami.

Ces milieux - en général, je le répète, favorables à la dynastie - sont d'accord avec des observateurs européens (favorable aussi à la monarchie) pour constater que parmi la masse, la propagande Aprosoma-Parmehutu fait des progrès foudroyants en ce sens que l'hostilité envers les Batutsi se répand rapidement sous la forme de revendications à leur égard, puisant sa force dans la constatation que l'autorité des chefs et sous-chefs, Batutsi comme Bahutu, peut actuellement être bravée, que le Mwami serait prisonnier de l'Administration et par conséquent, mis par celle-ci dans l'impossibilité d'agir. Cette situation - le Mwami prisonnier des blancs - qui, il y a un mois encore, provoquait l'anxiété et l'indignation parmi le peuple, inspirait surtout - aujourd'hui - l'espoir et l'impunité.

*Milieux européens.* - Ces milieux s'intéressent très vivement à la situation et il n'est pratiquement personne qui n'ait d'opinion. La moitié de ces milieux est partisan d'une évolution progressive dans laquelle la monarchie jouerait le rôle qui est traditionnel en Belgique: influence plutôt que pouvoir. Un quart est plutôt en faveur de la tradition pure et simple, épurée de ses abus. Un autre quart est violent, absolu dans ses opinions et actif dans la propagande.

Les fonctionnaires, souvent, ont une attitude publique et une opinion personnelle.

Il existe un groupe, en réalité peu en contact avec la population, et même avec la réalité matérielle tout court, ne parlant probablement pas la langue, qui professe à l'égard des Batutsi et de la monarchie une hostilité sans nuance et certainement sans charité. Il préconise des solutions "totales", sinon totalitaires d'un radicalisme tel que même les plus extrémistes des leaders Bahutu ne les partagent pas entièrement.

Ce groupe est très militant, influent en Afrique et en Belgique. C'est certainement là que les leaders Bahutu trouvent leurs doctrines, encouragements et appui. Les membres de ce groupe, eux aussi, prétendent que leur vie est menacée.

Un autre groupe, de la même classe intellectuelle, exprime par contre l'avis suivant:

L'organisation traditionnelle: Mwami, chefs et sous-chefs nommés par le Mwami et tirant leur autorité de la sienne, a donné au peuple une notion précise de gouvernement légitime, assurant l'obéissance aux lois et coutumes et permettant donc le maintien de l'ordre et l'administration de la communauté.

Pendant quarante ans la tutelle a non seulement concouru au maintien de cette notion mais l'a considérablement renforcée en abolissant, en fait, d'autres structures intermédiaires (les roitelets Bahutu payant tribu nominal seulement à Nyanza) imposant notamment dans les territoires de Ruhengeri et Kisenyi l'autorité directe du Mwami et de ses délégués chefs et sous-chefs Batutsi.

Malgré d'innombrables abus, ce système était homogène et constituait, répètent les critiques, un instrument de valeur parce que non contesté.

En adoptant brusquement une attitude opposée, destituant, emprisonnant chefs et sous-chefs Batutsi, imposant des éléments Bahutu, le tout sans l'intervention du Mwami, brimant systématiquement tout ce qui est Batutsi, les déportant (Ruhengeri) sans égard aux droits acquis depuis cinquante ans et plus, l'Administration est en train de détruire la notion même de la légitimité d'une autorité et d'un gouvernement lui substituant simplement l'anarchie.

Selon ces personnes - qui vivent en permanence sur les collines - la population commence à se moquer ouvertement des chefs et sous-chefs, leur disant: après toi il y en aura d'autres; on n'a qu'à se plaindre aux blancs et tu iras en prison.

Toujours selon ces personnes, les élections risquent de n'être considérées par la population, que comme un moyen commode de se débarrasser d'une autorité, et non d'en instaurer une nouvelle.

Jusqu'à ce qu'une nouvelle autorité forte s'impose à laquelle se ralliera automatiquement la masse insuffisamment diversifiée en catégories d'intérêts, matériels, professionnels, idéologique.

Tout comme les partis ruandais en sont au stade de l'intransigeance, les divers groupes européens le sont. Je n'ai trouvé pratiquement personne qui accepte d'examiner de bonne foi une opinion adverse.

*Propositions.* - Si le Rwanda est plein de critiques, je n'ai trouvé personne qui fût des propositions constructives pour l'immédiat et encore bien moins pour l'avenir. Toute discussion ou question portant sur le maintien des problèmes pratiques, matériels, de l'organisation d'un Etat autonome se heurtent à la plus totale indifférence. Les seules suggestions ayant un caractère pratique sont les suivantes et émanent des milieux ruandais :

1- Le Mwami doit s'entourer d'un conseil composé de délégués des partis. Le Mwami doit accepter les hommes que les partis désignent, sans discuter ce choix. Le Mwami doit en outre contresigner, sans discuter non plus, les décisions de ce conseil prises à la majorité. Ce conseil devrait être composé par les partis existants aujourd'hui, les partis qui pourraient être fondés dans l'avenir n'y auraient pas accès.

Aujourd'hui cela signifie donc 2 Aprosoma, 2 Parmehutu, 2 Rader, 2 Unard.

2- Le Mwami doit faire dresser par les chefs la liste des personnes réputées « anti-Mwami ». Le Mwami parcourrait ensuite les territoires, déclarant publiquement qu'il n'a pas d'ennemis et que quiconque molestera ces personnes en son nom, sera puni.

3- On ne peut accorder aux partis politiques l'importance qu'ils se donnent. Le Mwami avec le Vice-Gouverneur Général doit convoquer un congrès, 100 et même 200 personnes, groupant les comités directeurs des partis politiques, des chefs de clan Tutsi, Hutu et Twa, des représentants des milieux économiques : commerce, agriculture, élevage, salariés, administration, clergé catholique et protestant, européens.

Le Mwami et le Vice-Gouverneur Général provoqueraient des discussions autour de quelques principes et s'inspireraient, ensemble, des tendances dégagées pour créer des institutions nouvelles et formuler une doctrine de gouvernement.

Les promoteurs de cette idée ne voient pas de difficultés dans l'utilisation du français et Kinyarwanda simultanément. Durée prévue : 8 jours.

*Conclusions.* - Le Mwami doit se rendre compte qu'une page de l'histoire du Ruanda est tournée.

Quelque jugement que l'on porte sur les mobiles, le bien-fondé ou même la loyauté du récent changement d'attitude de l'administration belge, il faut bien se rendre compte que son action a profondément modifié la situation et accélère tous les jours l'évolution et qu'à moins qu'un nouveau - et plus qu'improbable - renversement de cette attitude, un retour au passé est impossible.

Désormais, les Batutsi occupent la situation d'une minorité menacée à son tour d'oppression et qui a besoin de protection. Le Mwami n'est plus à même aujourd'hui de la leur donner, et il existe indéniablement le goût, le plaisir, de piétiner les vaincus.

L'Administration, disposant d'une force armée, qu'elle a montée, est seule capable de se faire obéir, et par une inclinaison de la masse, son autorité morale surclasse maintenant de loin celle du Mwami.

Qu'il s'agisse du Mwami, des autorités traditionnelles, des partis politiques, leur influence respective, dans l'avenir proche, sera exactement celle que voudra le Vice-Gouverneur Général agissant sur les directives du Gouvernement belge. Seul celui-ci est aujourd'hui capable, sans risque d'opposition, d'abolir la monarchie ou d'en imposer le maintien et le respect. Il pourrait tout aussi bien instaurer l'administration directe européenne, aux applaudissements de la masse.

Il peut aussi avoir la chance d'atteindre un pareil et équitable équilibre des forces protégeant les droits de tous. Mais il me paraît exclus de considérer cette hypothèse comme réalisable si le Ruanda est livré à lui-même. Seule la tutelle est capable de concevoir et réaliser cette structure équilibrée et de garantir à chacun qu'il ne sera pas empiété sur sa part d'autorité légitime.

Dans l'intérêt du Ruanda et de chacun de ses habitants, il me paraît

vital que, pendant dix ans au moins, la Tutelle subsiste avec des moyens d'action suffisants pour jouer son rôle d'arbitre. C'est le seul point sur lequel tous mes interlocuteurs, ruandais surtout, ont été d'accord. Il faudrait obtenir à ce sujet un engagement formel de la Belgique afin de créer dans l'esprit de tous, un véritable "pivot" de sécurité, et décourager les tendances extrémistes.

M'inspirant des traditions nationales, je ne doute pas que le Gouvernement belge ne souhaite voir la monarchie jouer un rôle important dans l'avenir du Ruanda et lui transmettre un jour ce rôle d'arbitre. Il dépend donc, à mon avis, du Mwami lui-même que cette hypothèse se réalise.

Le Mwami doit avant tout rétablir des relations confiantes et cordiales avec la Tutelle. Il doit se persuader qu'il a cessé d'être le Chef d'une aristocratie, qui gouverne le peuple pour devenir le chef direct de tout le peuple. En termes mathématiques simplistes, le Mwami doit accorder 85 % de sa sollicitude aux Bahutu et 15% aux autres.

Je lui conseille de rompre avec les traditions passées, de faire de son intronisation une cérémonie entièrement publique, de prendre résidence à Kigali à côté du Résident ou du futur Gouvernement, de constituer à ses côtés un secrétariat et un cabinet compétent mais apolitique, de rompre avec le système patriarcal des audiences qui - aujourd'hui - de par la majorité des Batutsi qui en profitent, fait apparaître le Mwami comme trop exclusivement accaparé par eux et sympathisant. Il faut adopter le système européen dans lequel les audiences personnelles du Roi sont soigneusement dosées et étudiées, le reste étant refoulé vers les membres du cabinet.

Le Mwami doit aussi rétablir sa popularité personnelle par de fréquents déplacements, soigneusement préparés à leur tour.

Enfin, le Mwami doit personnellement étudier les problèmes économiques, car c'est par cette connaissance qu'il établira plus tard son influence réelle et durable sur les Gouvernements successifs.

J'ignore quels sont les intentions et sentiments personnels du Vice-Gouverneur Général à l'égard du Mwami. Mais l'impression que m'a laissée tout le reste de l'Administration me fait conseiller au Mwami de se rendre en Belgique pour y discuter de son statut futur.

J'ai rencontré aussi les délégués de la Ligue des Droits de l'Homme en Belgique. Par leur entremise, le Mwami pourrait obtenir gratuitement, une consultation juridique portant sur la possibilité de faire invalider par le Conseil d'Etat, les ordonnances créant le régime militaire au Ruanda.

A première vue, il ne me semble pas possible d'obtenir une invalidation directe. Mais une invalidation indirecte semble probable en faisant déclarer illégales les mesures d'exécution telles que la nomination unilatérale de chefs et sous-chefs.

Il n'est pas douteux qu'une telle situation serait embarrassante pour l'Administration.

Je déconseille pourtant cette action. D'abord elle aggraverait la confusion et le désordre des esprits. Ensuite, le Mwami ne paraît plus être en position de pouvoir se montrer agressif. Son intérêt personnel, celui de la monarchie, sont dans la conciliation.

Tout étant conscient des suspicions qui s'attachent à mon opinion, je reste d'avis que la proposition du Mwami du 27 novembre 1959, amplifiée par sa note du 30 novembre 1959, est la meilleure pour résoudre les problèmes qui se posent.

Les principales objections que j'ai rencontrées au prudent énoncé de ce projet sont les suivantes selon les milieux:

- 1-Cela émane du Mwami et cache donc de mauvaises intentions.
- 2- Il n'y a pas de garantie que ces ministres seront ...de bons chrétiens.

Il faudra certainement au Mwami beaucoup de courage et de volonté s'il veut surmonter la crise actuelle.

Je regrette aussi que mes conclusions ne soient pas plus agréables. Mais le devoir d'un informateur est d'éviter la complaisance. J'ai rempli cette mission, au mieux de mes moyens et lumières, et je considère maintenant mon rôle comme terminé.